Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1771

Artikel: Docteur Google a de la mémoire : le dossier médical sur le web, des risques à maîtriser

Autor: Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012430

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sans filtre, il paraît plus que nécessaire d'avoir certains garde-fous permettant le contrôle des droits fondamentaux et le respect des minorités. Quand le peuple s'exprime sans aucune forme de contrôle, cela finit par être le contraire de la démocratie.

Docteur Google a de la mémoire

Le dossier médical sur le web, des risques à maîtriser

Pierre Imhof (4 mars 2008)

Google va travailler en partenariat avec la clinique américaine de Cleveland, dans l'Ohio, afin de rendre les données médicales des patients accessibles via Internet. Un projet intéressant et répondant à un vrai besoin, mais qui suscite de légitimes craintes.

Qui n'a pas pesté de devoir, dans le milieu médical, répondre plusieurs fois dans un court laps de temps aux mêmes questions, subir plusieurs fois le même examen, avoir l'impression d'être dans un système où les acteurs communiquent mal dès que l'on passe d'un opérateur à un autre. Le dossier médical informatisé et disponible en tout temps est d'ailleurs une proposition récurrente pour diminuer les coûts de la santé, jusqu'à maintenant imaginé sous forme de mémoire transportable (carte à puce, clé USB...) que le patient porterait en permanence sur lui.

Le recours à Internet est évidemment une solution intéressante: plus besoin d'avoir sa carte sur soi, il suffit de posséder un code d'accès à un serveur. Et Google a quelques connaissances en matière de traitement de l'information. S'il devient leader de ce secteur, il garantirait aussi un accès simple et universel, objectif plus difficile à atteindre si chaque hôpital ou chaque pays gère son système.

La question qui se pose est évidemment celle de la protection des données, éminemment sensibles, qui seraient stockées dans des serveurs propriété du moteur de recherche, ou de tout autre opérateur. A ce propos, une carte dans un porte-monnaie n'est a priori pas plus sûre qu'un système sécurisé d'accès à un serveur. Google n'a aucun intérêt à consulter ou à utiliser ces données, mais peut-il garantir leur stricte confidentialité? Un blog a donné des notes à tous les outils de communication proposés par Google quant à leur degré de confidentialité. Un exercice sans prétention, mais instructif sur les lacunes souvent cachées du système, qui portent peu à conséquence pour des outils courants (surtout quand on est prévenu), mais qui peuvent être catastrophiques avec des données sur la santé.

Les Etats, fortement impliqués (à part aux Etats-Unis...) dans les systèmes de santé, ont tout intérêt à rendre les données médicales des patients accessibles, en respectant de strictes règles de confidentialité. Les patients eux-mêmes sont mieux soignés si les informations les concernant circulent. Et les assureurs y verront aussi rapidement un intérêt financier.

Les gagnants sont trop nombreux pour qu'un système du type de celui proposé actuellement à petite échelle par Google ne se développe pas. Pour ne pas être pris de court, les pouvoirs publics feraient bien de s'y intéresser rapidement, quand ils sont encore en mesure d'en influencer les règles.